

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse : Un an fr. 6. Six mois fr. 3 50.

Trois mois fr. 2 50.

Etranger : (Union postale 9. fr.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION

On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré* à Sion.

On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

Ex-cantonaux 15 cent. la ligne ou son espace.

Adresser directement à l'imprimerie.

Jos. BERGER, à Sion.

Electeurs Bas-Valaisans !

M. Emile Gaillard est élu au Conseil national. La journée du 23 janvier 1887 a été un triomphe pour le parti libéral bas-valaisan, triomphe dont doivent se réjouir tous les partisans d'une politique progressive, sage et modérée.

L'ultramontanisme et l'intransigeance politique ont subi un échec dont ils se relèveront difficilement.

Electeurs libéraux merci de votre patriotisme et de votre vaillante attitude.

Merci aussi à vous, conservateurs patriotes, qui en donnant vos suffrages au candidat indépendant, avez compris les véritables intérêts du Bas-Valais et du pays tout entier.

Nous adressons de chaleureux remerciements à tous les organes de la presse suisse qui ont suivi notre lutte avec une si vive sympathie et qui ont applaudi à notre victoire.

Ces sympathies si précieuses pour nous et ce succès dont le pays peut s'enorgueillir à juste titre, nous imposent une obligation : celle de conserver le terrain conquis.

Le Bas-Valais prouvera ainsi qu'hostile à la politique cléricale intransigeante il entend rester en communion d'idées avec la grande majorité du peuple suisse.

Martigny, le 25 janvier 1887.

LE COMITÉ LIBÉRAL

Canton du Valais.

On nous avait prédit un écrasement.

« Que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas M. Bioley ira à Berne. »

L'écrasement a eu lieu.

Demandez à la mine effarée des prophètes sur qui le météore s'est abattu.

La lutte a été vive, la victoire du parti libéral décisive autant qu'inespérée.

Inespérée n'est pas le mot : on comptait sur

le bon sens, sur le patriotisme des citoyens de l'Entremont.

Débarrassés affranchis d'un long cauchemar qu'avait fait peser sur eux un ancien député qu'il est inutile de nommer, ils se sont, le 23 Janvier sentis de nouveaux hommes libres et montrés comme tels.

Ils s'étaient dit : il n'est pas bon que le même homme auquel a été confié la balance de la justice aspire à toutes les fonctions de l'Etat. Si cet homme est ambitieux, il ne peut qu'abuser à la longue de ce double courant dont sa personnalité forme le centre et le faite, et le juge fera trop facilement les affaires du politique ambitieux.

Citoyens des bords de la Dranse, merci ! vous avez rendu un éminent service à tout le Valais. Vous avez réduit à leur juste valeur quelques pygmées contrefaits qui depuis trop longtemps se posaient en suppléants du Bon-Dieu chargés tout spécialement d'arrêter le char du progrès en son nom.

La réflexion et une longue expérience vous ont démontré que personne n'en veut à vos mœurs et à votre religion.

L'exagération apportée dans les feuilles publiques seules recommandées, sur les dangers qui menaceraient vos principes et votre bonne foi vous ont ouvert les yeux, et vous vous êtes dit : à la fin il y a trop longtemps que dure ce manège pour nous épouvanter ; il y en a qui portent trop loin l'intempérance de langage envers d'honorables concitoyens que nous connaissons pour des braves gens, et il vaut mieux que cela finisse. Un peu de silence grands faiseurs d'embarras ! Nous voulons vivre en paix avec nos compatriotes de Martigny, de St-Maurice et de Monthey, et rester Bas-Valaisans, Valaisans et Suisses.

* * *

La journée du 23 marque un réveil de l'esprit public Bas-Valaisan : toute la presse suisse constate le fait avec satisfaction.

En présence de ce réveil quelle a été l'attitude du gouvernement ?

La *Gazette* du 22, son organe, disait : « Le candidat proclamé à Vernayaz est aussi celui du Gouvernement. » Or, sur quelle base constitutionnelle peut bien s'appuyer le Conseil d'Etat pour patronner, comme corps, une candidature de telle couleur plutôt que de telle autre ? Ce n'était donc pas assez d'avoir voulu escamoter l'élection du 5 décembre ?

Aurons-nous donc dans le pays libre du Valais à subir les hontes de l'empire de Napoléon III avec ses candidatures officielles ?

Avons-nous, oui ou non, un gouvernement cantonal ou un gouvernement de parti, de coterie ?

En laissant proclamer dans son journal qu'il

va du salut de la patrie et de la religion à voter pour son candidat, le gouvernement ne sort-il pas de son rôle élevé, et qu'il marche à une victoire ou à une défaite ne se dépouille-t-il pas imprudemment du prestige et du respect dont le pays veut qu'il soit entouré ? A-t-il le droit d'exposer, dans sa personne, tout le canton au blâme et à la risée de nos Confédérés ? Et ne ferait-il pas mieux de s'occuper de la bonne administration du pays qui en a grandement besoin ? Son serment ne porte point qu'il devra faire tous ses efforts pour que la Majorité du Bas-Valais devienne la minorité.

Avait-il peur enfin que le canton de Fribourg n'envoie pas un nombre suffisant de *Tépelets* aux Chambres fédérales ?

* * *

Avons-nous, oui ou non, besoin de la Confédération ? Est-ce qu'elle nous a jamais marchandé ses subsides et ses secours ?

Se poser en adversaires intransigeants des institutions libérales auxquelles l'immense majorité des Chambres est attachée, c'est non seulement se montrer ingrats, c'est presque prouver qu'on n'a pas le sens-commun. Mais voilà, on s'en tire en disant qu'il s'agit de religion. Et cette note usée, absurde, retentit du premier janvier au 31 décembre dans des journaux subventionnés ; et cela dure depuis l'année 1830 ; et la génération actuelle n'en verra pas la fin, car la race des hypocrites est aussi ancienne que la race humaine, et jamais les ambitieux dont le pays fourmille n'ont brillé par une délicatesse exagérée dans le choix des moyens.

Nous sera-t-il permis de dire un mot de l'attitude de certains membres du clergé dans les élections ?

Qu'ils préfèrent les personnages qui se courbent et qui ne raisonnent que par eux, c'est leur droit, c'est même fort naturel.

Mais voyons.

D'abord, nous sommes de l'avis que le prêtre doit être respecté, et il ne se plaindra pas avec raison que ce ne soit pas le cas dans tout le canton.

Mais pour cela, la première condition c'est qu'il commence par se respecter lui-même en respectant ses paroissiens. Il peut manquer à son devoir élémentaire en descendant dans l'arène politique et en attaquant les idées politiques de quelques uns d'entre eux ; le nombre ne fait rien à la chose. Or les bases de politique libérale que nous possédons ont coûté assez chères aux pères pour que les fils y soient attachés.

A la condition de se montrer conciliant, doux, loyal et charitable, le prêtre peut être assuré qu'il ni au physique ni au moral il ne lui sera courbé un cheveu sur sa tête.

Mais de là à l'identifier, à la Divinité, comme l'a fait dans la *Gazette* le citoyen C.B. il y a un abîme. Que M. C.B. franchisse cet abîme d'un bond, cela n'étonnera que ceux qui ne l'ont pas toujours connu comme un sauteur.

Et comme le fait ressortir la *Gazette de Lausanne*, journal conservateur s'il en fut, c'est bien à cet effroyable étalage de paradoxes soi-disant pieux, qu'est due l'impopularité croissante de certains énergumènes auxquels deux journaux intransigeants suffisent à peine pour distiller tout leur venin mêlé d'eau bénite.

* * *

Nous voulons sincèrement la paix. Le Valaisan ne se nourrit pas de politique ni de transcendance; il a besoin de vivre de son travail tranquillement.

Et tous, nous avons besoin les uns des autres, chaque jour, en cent occasions; et tous nous ressentons les mauvais effets de cette agitation factice et malsaine qui semble être la malédiction des temps d'élection.

Si le parti libéral vient de reconquérir un siège aux Chambres fédérales, il n'a que ce qui lui revient de droit eu égard à son nombre.

Le citoyen élu est aussi catholique que le Veullotin de la *Gazette* et de l'*Ami du Peuple*, et plus chrétien qu'eux, il l'est assurément.

Bas-Valaisans, considérez la situation du Pays. Qu'est-ce, au fond, qui nous divise en deux camps? Avons-nous donc un si grand besoin de nous faire la guerre, de nous rendre la vie désagréable les uns aux autres?

Serait-ce donc en vain que le Christ aurait fait à ses disciples et par eux à tous les chrétiens de tous les temps cette recommandation suprême:

Aimez-vous les uns les autres.

Après la Bataille.

Le scrutin a parlé. Dimanche dernier le parti libéral valaisan a repris la place à laquelle il a droit aux Chambres fédérales. Les nombreuses marques de sympathie parvenues au Comité libéral de toutes les parties du Canton prouvent que M. Gaillard est l'élu non-seulement d'un arrondissement, mais de toutes les parties du pays. Nous ne pouvons que l'en féliciter, comme la Suisse toute entière nous en félicite.

Le modeste format de notre journal ne nous permet pas de reproduire tous les articles con-

sacrés par la presse suisse à l'élection de dimanche.

Nous nous bornerons à en citer quelques uns:

La Gazette de Lausanne:

L'élection du candidat libéral dans le Bas-Valais constitue un échec aussi grave que mérité pour le parti ultramontain-intransigeant.

M. Bioley en était le candidat. Il s'intitulait candidat "conservateur". Et nous connaissons bon nombre de conservateurs éprouvés qui, dans le cas particulier, ont faussé compagnie à M. Bioley, nonobstant l'épithète dont il se couvrirait.

M. Bioley est le chef, dans le Bas-Valais, du parti extrême qui rêve d'installer sur les bords du Rhône un régime de théocratie romaine, copié sur le régime qui sévit sur les bords de la Sarine. Le quartier général de cette faction ultramontaine est à Sion; elle a des alliés dans le Bas-Valais. Les Haut-Valaisans ont trop de patriotisme et d'indépendance dans l'esprit pour se laisser gagner par des intrigues qui ne peuvent procurer au pays que des luttes stériles.

Aussi bien, considérons-nous l'échec de M. Bioley comme un bienfait pour le canton du Valais. Le pays n'a rien à gagner au succès des exaltés.

Un parti extrême n'a, en Valais, aucune raison d'être. Contre qui lutterait-il? La politique des libéraux bas-valaisans et leurs faits et gestes motivent-ils une levée de boucliers au nom des principes conservateurs compromis ou menacés? Nullement. Il suffit pour s'en convaincre de considérer ce qui se passe dans le Grand Conseil du Valais.

L'opposition y est sage et modérée, ferme sans doute, mais n'aspirant à autre chose qu'à exercer sur l'administration un contrôle nécessaire. Elle discute la gestion du Conseil d'Etat et le budget, elle critique souvent, mais généralement dans un bon esprit, et les débats n'ont ni l'amertume ni l'âpreté d'une discussion entre des partis qui cherchent à s'entre-détruire.

Aussi M. Bioley n'a-t-il pas d'illusions à se faire. Les conservateurs valaisans ne se sentent que peu atteints en sa personne. Ce qui succombe en lui, c'est la politique de l'intolérance, c'est le cléricisme dans le mauvais sens du mot, c'est la politique brouillonne de la *Liberté*, à laquelle la *Nouvelle Gazette du Valais* emboîte malheureusement le pas, mais ce n'est pas la cause conservatrice ni surtout celle de

l'aide de je ne sais qu'elle irrégularité de forme dans ce mariage clandestin, l'ambitieuse famille de William eut la cruelle pensée de nous séparer. Nous nous sommes cachés au milieu de ces montagnes et de ces bois. Sous un nom qui n'est pas le nôtre, nous vivons ignorés. Mon père n'a jamais pardonné; il m'a maudite! Voilà pourquoi, docteur, je ne puis pas toujours sourire, même auprès de mon cher William!

Mon Dieu! comme ils s'aimaient! Jamais je n'ai vu une âme s'être donnée à une autre comme celle d'Eva Meredith ne s'était donnée à son mari! Quelle que fût l'occupation à laquelle elle se livrait, elle se plaçait de façon à pouvoir, en levant les yeux, regarder et voir William. Elle ne lisait que le livre qu'il lisait. La tête penchée sur son mari, ses yeux suivaient les lignes sur lesquelles s'arrêtaient les yeux de William; elle voulait que les mêmes pensées vissent les frapper en même temps, et quand je traversais le jardin pour arriver à leur maison, je souriais en voyant toujours sur le sable des allées la trace du petit pied d'Eva auprès de celle des pieds de William. Quelle différence, mesdames, de cette solitaire et vieille maison que vous voyez là-bas et la jolie demeure de mes jeunes amis! Que de fleurs couvraient les murs! que de bouquets sur tous les meubles!

la concorde, de la paix et de la vraie liberté

En luttant avec énergie contre la pression qu'on a prétendu leur faire subir, en protestant par leurs votes contre le petit coup d'Etat du 5 décembre, les électeurs bas-valaisans ont rendu un bon service au Valais.

M. Gaillard sera plus utile à son canton à Berne que ne l'eût été M. Bioley.

* * *

Le Confédéré de Fribourg:

Les libéraux du Bas-Valais, unis aux conservateurs modérés et indépendants, viennent de donner une verte leçon aux ultramontains de la *Gazette* et de l'*Ami*. Leur candidat, M. Gaillard, député à Sembrancher, a été élu conseiller nationale, dimanche à une forte majorité contre l'un des chefs les plus remuants du parti libertard valaisan, M. Henri Bioley, qui a joué un instant à Sion le rôle de notre Georges Python.

La joie a été grande dans tout le Bas-Valais et à Sion. Et partout en Suisse, on a acclamé cette victoire des braves confédérés des bords du Rhône.

* * *

Le Genevois:

Une réjouissante nouvelle nous est arrivée dimanche du Bas-Valais. Le candidat radical-libéral au Conseil national, M. Gaillard, a été élu de haute lutte avec 300 voix de majorité contre le candidat ultramontain, M. Bioley. C'est un excellent présage pour les élections générales d'octobre prochain, et nous félicitons vivement nos amis du Bas-Valais de leur constance et de leur énergie.

Depuis 1878, le Bas-Valais, représenté jusqu'alors au Conseil national par des députés progressistes, dont le nom et les services ne sont pas oubliés en Suisse, était resté submergé par la vague cléricale, qui recouvrait déjà le reste du canton. En 1884, afin d'affirmer leur vitalité et leur solidarité avec le parti radical suisse, les libéraux de cet arrondissement tentèrent la lutte malgré la difficulté de la situation et les influences énormes mises au service des candidats ultramontains, MM. de Werra et Joris. Ils ne furent battus que de quelques centaines de voix, et peut-être cette défaite se fût-elle changée en une victoire, si par des raisons que nous n'avons pas à rechercher, le vieux colonel Barman, le champion le plus respecté et le plus populaire du libéralisme bas-valaisan, n'avait retiré à la dernière heure la candida-

que de livres charmants pleins d'histoires d'amour qui ressemblaient à leurs amours! que de gais oiseaux chantant autour d'eux! comme il était bon de vivre là et d'être aimé un peu de ceux qui s'aiment tant! Mais voyez, on a raison de dire que les jours heureux ne sont pas longs sur cette terre, et que Dieu, en fait de bonheur, ne donne jamais qu'un peu.

Un matin, Eva Meredith me parut souffrante. Je la questionnais avec tout l'intérêt que j'avais pour elle, quand elle me dit brusquement:

— Tenez, docteur, ne cherchez pas si loin la cause de mon mal; ne me tâchez pas le pouls, c'est mon cœur qui bat trop fort. Dites, si vous voulez, que je suis enfant, docteur, mais j'ai un peu de chagrin ce matin. William va me quitter; oui, il va de l'autre côté de la montagne, à la ville voisine, chercher de l'argent qu'on nous envoie.

— Et quand reviendra-t-il? lui demandai-je doucement.

— Elle sourit, rougit presque, et puis, avec un regard qui semblait dire: Ne riez pas de moi, elle répondit: *Ce soir!*

Je ne pus m'empêcher de sourire malgré le regard qui m'implorait.

En ce moment, un domestique amena devant le perron le cheval qu'allait monter M. Mere-

LA MAISON BLANCHE

PAR F. LAGENEVAIS.

I.

Nous avons longtemps prié, pleuré, demandé grâce à ceux auxquels nous devions obéissance; ils restèrent inflexibles, et nous nous aimions! Docteur, avez-vous jamais aimé? Je le voudrais, pour que vous fussiez indulgent pour nous. Nous nous sommes mariés secrètement, et nous avons fui vers la France. Oh! que la mer me parût belle pendant ces premiers jours de notre amour! Elle fut hospitalière pour les deux fugitifs. Errant au milieu des flots, à l'ombre des grandes voiles du vaisseau, nous avons eu des jours heureux, rêvant le pardon de nos familles et ne voyant que joies dans l'avenir. Hélas! il n'en fut pas ainsi. On voulut nous poursuivre, et, à

ture qu'il avait d'abord acceptée. Cette décision inattendue et qui ne s'explique que par le grand âge du colonel, jeta dans les rangs des radicaux un désarroi facile à comprendre. Ils viennent aujourd'hui de prendre une revanche éclatante de leur échec.

Et pourtant les cléricaux montraient une assurance presque outrecuidante. On sait comment, forts des 4,700 voix obtenues par M. Bioley, nommé par surprise au mois de décembre dernier, ils affectaient de s'inquiéter fort peu des résultats de la décision du Conseil national, qui cassa à l'unanimité cette élection absolument irrégulière.

Il n'y a dans cette affaire, disait M. de Werra au Conseil national, qu'un malentendu. Jamais le gouvernement valaisan n'a pensé à escamoter une décision populaire qui ne saurait que lui être favorable. Nous redoutons si peu une nouvelle épreuve, que nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que M. Bioley arrivera à Berne avec la consécration d'un nombre de suffrages supérieur à celui qu'il a obtenu dans un scrutin non contesté !

Les électeurs ont répondu, et M. de Werra doit aujourd'hui comprendre combien est juste le proverbe qui dit que le silence est d'or. Sa fière provocation apparaît après l'événement sous le jour ridicule d'une pure et simple fanfaronnade.

Nous aurons sans doute à revenir sur les chiffres et les détails de cette importante élection. Pour aujourd'hui nous nous bornons à réitérer nos félicitations aux braves et fidèles progressistes du Bas-Valais.

* * *

Le Bund :

La victoire de M. Gaillard, député, candidat au Conseil national, de Sembrancher, a causé une allégresse générale dans tout le Bas-Valais libéral.

Il est un fait acquis désormais : c'est que le peuple bas-valaisan n'est pas de ceux qui se laissent gouverner éternellement et impunément par l'arbitraire ; il l'a prouvé virilement dimanche.

On nous écrit de Sion :

La victoire complète, remportée par le candidat libéral, a rempli de joie les vrais patriotes, de même qu'elle a semé la consternation dans le clan qui s'intitule conservateur, et qui, en réalité, n'est qu'une succursale des *tépelets* de Fribourg. Ces Messieurs ont été tout étonnés que le peuple valaisan ait encore de l'indépendance. Eh bien oui, constatons-le, la lutte est significative.

D'un côté, il y avait l'homme qui, par ses passions politiques était parvenu aux dignités valaisannes, l'homme auquel on avait fait un piedestal de tous ses talents, de toutes les fonc-

dith. Eva se leva, descendit dans le jardin, s'approcha du cheval, et, caressant sa crinière, inclina sa tête sur le cou de l'animal, peut-être pour cacher que quelques larmes s'échappaient de ses yeux. William vins, et, s'étant élancé sur son cheval, il releva doucement la tête de sa femme.

— Enfant ! lui dit-il en la regardant avec un amour et en la baisant au front.

— William ! c'est que nous ne nous sommes pas encore quittés pour tant d'heures à la fois.

M. Meredith pencha sa tête vers celle d'Eva, et baisa de nouveau ses beaux cheveux blonds ! puis il enfonça l'épéon dans le flanc du cheval et partit au galop. Je suis convaincu qu'il était aussi un peu ému. Rien n'est contagieux comme la faiblesse des gens que l'on aime : les larmes, appellent les larmes et ce n'est pas un beau courage que celui qui fait rester les yeux secs auprès d'un ami qui pleure. (A suivre.)

tions qu'il a déjà occupées, de la religion même ; de l'autre était le modeste cultivateur de la brave vallée d'Entremont, simple dans ses goûts comme dans ses paroles, et n'ayant pour appui que sa vie honorable. D'un côté la candidature officielle, la candidature du gouvernement imposée et recommandée par tous les organes officiels, présentée par les mandataires officiels de l'Etat. De l'autre une simple candidature choisie librement par les citoyens du Bas-Valais ; voilà quelle était la situation.

Déjà dans le camp conservateur on était assuré du succès, M. Bioley passait avec 1500 voix de majorité, et l'on s'étonnait même qu'on osât présenter un simple villageois, pour lutter contre un homme beau-parleur et ancien conseiller d'Etat.

Le peuple Bas-Valaisan a fait justice de toutes ces manœuvres, les citoyens se sont présentés en foule à l'urne, et ont donné le démenti le plus formel à ceux qui croyaient déjà le pays asservi et soumis à tous leurs caprices. Non, vous qui voulez imiter les hommes du gouvernement de Fribourg, jamais le Valaisan ne vous suivra, jamais vous n'aurez le plaisir de le voir, courbé sous le joug que vos agents lui présentent ; la main rude et loyale des agriculteurs saura toujours briser les chaînes préparées par vos mains si fines, que vous n'osez les leur présenter sans qu'elles soient recouvertes d'un gant. Le Valaisan est fait pour être libre, et pas pour être *tépelet*.

Et maintenant, pour vous consoler, ô malheureux candidat du Gouvernement, permettez-moi de vous recommander des méditations sur ce passage des écritures :

Potentes deposuit de sede, et exaltavit humiles ; il a renversé les puissants de leur trône, mais il a élevé les humbles.

— 0 —

Voici d'après la *Gazette du Valais* les résultats obtenus dans chaque commune, par les deux candidats au Conseil national, dans l'élection du 23 janvier :

District de Conthey.

	HABILES A VOTER	GAILLARD	BIOLEY
Ardon	328	152	147
Chamoson	448	239	168
Total	776	391	315

District de Martigny

Bovernier	108	57	37
Charrat	172	131	12
Fully	319	148	137
Isérables	257	53	148
La Batiaz	114	57	42
Leytron	230	61	144
Martigny-Bourg	302	166	76
Martigny-Combe	465	127	169
Martigny-Ville	341	259	50
Riddes	162	62	76
Saillon	109	69	32
Saxon	343	242	59
Total	2927	1432	982

District d'Entremont

Bagnes	1364	546	602
Bourg-St-Pierre	96	58	27
Liddes	403	223	89
Orsières	640	307	191
Vollèges	268	92	135
Sembrancher	189	142	33
Total	2960	1368	1077

District de St-Maurice

Collonges	125	63	39
Dorénaz	128	72	44
Evionnaz	207	52	108
Finshauts	134	29	86
Massongex	175	16	94
Mex	43	11	27
St-Maurice	382	106	148
Salvan	530	144	283
Vérossaz	185	8	100
Total	1909	501	929

District de Monthey.

Champéry	154	61	74
Collombey-Muraz	240	107	89
Monthey	596	302	174
Port-Valais	160	94	41
St-Gingolph	211	50	77
Troistorrents	386	31	316
Vald'Illicz	275	18	216
Vionnaz	188	22	154
Vouvry	460	301	46
Total	2670	986	1187

RECAPITULATION PAR DISTRICT.

	GAILLARD	BIOLEY
Conthey	391	315
Martigny	1432	982
Entremont	1368	1077
St-Maurice	501	929
Monthey	986	1187
	4678	4490
	9168	
Majorité	4585	

— 0 —

Nous ne perdrons pas notre temps à réfuter les chiffres de la *Gazette*. Nous la laissons ergoter à son aise. Au milieu de l'allégresse générale, il faut bien qu'elle ait aussi sa petite satisfaction.

— 0 —

Dépêches reçues lundi, par les libéraux valaisans.

Des radicaux Genevois :

Félicitations patriotiques aux libéraux bas-valaisans, avez bien mérité de tous les hommes de progrès, bravo !

Des radicaux Vaudois :

Bravo ! radicaux vaudois saluent avec enthousiasme la victoire des vaillants libéraux bas-valaisans.

Des libéraux Fribourgeois,

Les libéraux fribourgeois vous félicitent de votre belle victoire. Espérons vous suivre sur le chemin que vous nous montrez.

D'amis Genevois :

Félicitations sincères du succès contre les nègres.

— 0 —

Nous publierons encore dans notre prochain numéro quelques extraits de la presse suisse concernant cette élection.

Confédération Suisse

En application de l'ordonnance du Conseil fédéral du 27 juin 1873, un certain nombre de places d'apprentis télégraphistes dans les bureaux télégraphiques principaux et spéciaux sont mises au concours.

Les postulants doivent adresser leurs demandes par écrit, franco et accompagnées d'un acte de naissance, d'un certificat de mœurs et de certificats attestant les études qu'ils ont faites, à l'inspection des télégraphes respectives (Lausanne, Berne, Olten, Zurich, St-Gall, Coire et Bellinzone), au plus tard jusqu'au 2 février 1887.

Dans leur demande, les postulants doivent

dire si des circonstances quelconques les obligent à faire leur apprentissage dans un bureau télégraphique qu'ils désigneront ou si éventuellement ils entreraient aussi dans d'autres bureaux.

Les demandes de personnes au-dessous de 16 ans ou ayant dépassé celui de 25 ans ne seront pas prises en considération ; il en est de même de celles des personnes que leur constitution physique rendrait impropres au service télégraphique.

Les inspections des télégraphes donneront, sur demande spéciale et affranchie, des renseignements plus précis et fourniront sans frais l'ordonnance concernant les conditions d'admission, la durée de l'apprentissage, les examens, etc.

Le manque de place nous oblige de renvoyer au prochain numéro plusieurs correspondances concernant l'élection du 23 janvier.

ANNONCES.

A Illarsaz

On prendrait encore une dizaine de chevaux ou mulets à l'hivernage à 75 centimes par jour. — Foin et flats à vendre.

S'adresser à Sylvain Défago gérant à Illarsaz.

DES MILLIERS DE PERSONNES

ayant souffert des maladies de la vessie et des reins (gravières, gravelle, diabète, albuminurie), impuissance, syphilis, rétrécissement, pollution, toutes sortes de maladies secrètes, ainsi que de maladies de femmes (flueurs blanches), etc., furent radicalement guéries. Traitement par correspondance.

F. C. Bauer, médecin-spécialiste,
BALE-BINNINGEN.

(H. 85 Q.)

4-2

AVIS AUX FANFARES.

Emile Grivel, compositeur de musique à St-Prez (Vaud) se recommande aux sociétés qui voudront l'honorer de leur confiance. — Indiquer l'instrumentation.



Faire attention à l'enveloppe bleue claire et à la marque de fabrique rouge avec ma signature. En vente dans la plupart des pharmacies de la Suisse et sur demande directe franco par :
P. de TERRA, médecin-dentiste à Zurich.

Ces pilules odontalgiques remarquables par leur consistance excessivement tendre se mettent dans les dents creuses, (H5302Z) 1x75

Breuvage pour vaches vélées

de Caspari, pharmacien, à Vevey, nettoye admirablement les bêtes, guérit et préserve de la fièvre, suite du vélage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant.

Expédié par boîte de 1 fr. 20, franco, par 5 boîtes. — Pharmacie St-Martin, Vevey

À la même pharmacie :

LINIMENT ST-MARTIN

Spécifique certain, employé avec succès contre les rhumatismes des porcs. — Prix du flacon, 1 fr. 50. H286V 16-4

M. CHARLES VELLINO

avise l'honorable public de Sion qu'il a repris ses leçons de musique, rue du Grand-Pont, maison Boll.

LIBRAIRIE NATIONALE DE GENÈVE

Tranchées de Rive 3, à Genève.

Vente à crédit. — 5 frs par mois.

Chaque ouvrage est livré complet avec le premier versement de 5 fr.

**Au même prix qu'en librairie,
de tous les ouvrages et publications littéraires.**

VIENT DE PARAÎTRE

Les Nouvelles conquêtes de la Science.

par L. FIGUIER, couronné par l'Académie française.

Nouvelles découvertes et inventions, les grands travaux accomplis dans le monde entier. etc., demander le prospectus détaillé.

Edition de luxe grand in 8°, ornée de 1000 superbes gravures, complète en 4 gros volumes, prix 80 fr., reliés 100 fr.

Pour souscrire il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie.

Les Nouvelles conquêtes de la Science paraissent aussi en livraisons à 0 50 c. (la 1re est donnée gratuitement en achetant la 2e avec 50 c. en timbres-poste.

Des voyageurs capables et sérieux sont demandés à des conditions très avantageuses.

3-1

MISE AU CONCOURS

Les fournitures de pain et de viande pour les cours militaires en 1887 sur la place d'armes de Sion sont mises au concours.

Les offres doivent être adressées cachetées et franco avec la suscription « Soumission pour pain ou viande » au Commissariat central des Guerres jusqu'au 4 février prochain.

L'indication des cautions, ainsi qu'une attestation des autorités communales constatant la solvabilité du soumissionnaire et des cautions, doivent être jointes, comme indispensables, à la soumission.

Le cahier des charges et déposé au Commissariat cantonal des Guerres à Sion ainsi que dans les bureaux du Commissariat central.

BERNE, le 15 Janvier 1887.

2-2 (H. 183Y.)

Le Commissariat Central des Guerres.

IMPRIMERIE

JOSEPH BEEGER

SION, Rue du Grand-Pont, 1, SION

Exécution prompte et soignée de tous travaux typographiques tels que : labours, affiches, circulaires, règlements et tarifs pour sociétés, têtes-de-lettres factures, cartes de visite et d'adresse, livres à souches, programmes, reçus, registres, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS.

SAVONS

Dans toutes les pharmacies

NEMO

Contre les maladies de la peau.

! Attention !

Vêtements complets sur mesure, garantis pure laine : 48 francs.

— Chemises sur mesure, très solides 4 francs.
— Machines à coudre garanties. A pied 98 frs. à main 43 frs.

DUPUY, marchand tailleur
Rue du Grand-Pont

M. G. d'Angreville

chirurgien-dentiste à St-Maurice

Est à Sion tous les samedis, Hôtel du Midi, à Monthey tous les mercredis Hôtel de la Croix d'Or, à Martigny, tous les lundis, Hôtel de l'Aigle.

Extractions sans douleur par la cocaïne, plombages, dentiers en tous genres, dents à pivot.

5-1

IMPRIMERIE JOSEPH BEEGER. — SION.